

Vos interventions – CC du 23/02/2015 – M. FRANCOIS

Question orale de M. Maingain concernant « le redéploiement des musées de la Ville de Bruxelles »

Question jointe de M. François

M. Maingain.- L'échevine de la Culture a annoncé récemment un redéploiement des musées de la Ville de Bruxelles.

Comment ce redéploiement sera-t-il financé ? Le montant de 560.000 € tel que repris dans la presse constitue-t-il le coût total de l'opération (aménagement, déménagement, publicité) ?

Quel sera le coût de fonctionnement de ces quatre entités à charge de la Ville de Bruxelles ? Quel est aujourd'hui le coût de fonctionnement des deux musées ?

Un ticket unique sera-t-il prévu pour les quatre musées ? Un mécanisme sera-t-il prévu pour éviter de payer quatre entrées en lieu et place des deux entrées actuelles ?

Que recouvre le concept de Musée de la mode ? Profitera-t-on de cette opération pour rénover et améliorer la présentation des collections dans les deux musées existants ?

L'accès à ces quatre entités sera-t-il également gratuit les premiers dimanches de chaque mois ?

M. François.- Au nom du groupe Ecolo-Groen, je félicite l'initiative de l'échevine Lalieux et je salue l'asbl des Musées de Bruxelles et son personnel. Pendant que d'autres niveaux de pouvoir maltraitent la culture, la Ville joue pleinement son rôle en la matière, et les écologistes que nous sommes s'en réjouissent.

Mme Lalieux, échevine.- Monsieur Maingain, la culture représente un coût, mais elle est fondamentale pour l'épanouissement, le lien social et l'ouverture d'esprit. Je la considère avant tout comme une offre faite au citoyen, et aussi comme un investissement dans le tourisme et l'avenir.

Le déploiement est planifié sur six années, de 2015 à 2020. Les moyens financiers sont sollicités auprès de tous les niveaux de pouvoir, comme à chaque occasion depuis que je suis échevine. Des sponsorings privés sont en cours de finalisation.

Le montant de 560.000 € sera affecté au Musée de la garde-robe de Manneken-Pis situé rue du Chêne, dans l'actuel Musée du folklore. On estime le coût du réaménagement de la Maison patricienne à 600.000 €. Il est prévu en 2018.

La Maison du Roi doit absolument être rénovée, en particulier ses toits et ses façades. Nous collaborerons dans ce dossier avec M. Coomans de Brachène, échevin de l'urbanisme. Les coûts sont évalués à plusieurs millions d'euros, financés à 80% par la Région bruxelloise, la bâtisse étant classée. Cette opération sera menée lorsque l'ensemble des collections auront été déplacées dans d'autres lieux. Nous profiterons de ces travaux pour créer dans la Maison du Roi une nouvelle scénographie et pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les coûts de fonctionnement actuels s'élèvent à 1,5 million, hors personnel, en partie financés par la Communauté française.

Nous envisageons la création d'un ticket unique. Nous souhaitons démocratiser l'accès aux musées, gratuits le premier dimanche du mois. Actuellement, le prix d'un ticket pour accéder au musée est de 4 € (prix plein adulte).

Quant au Musée du costume et de la dentelle, cette dernière sera transférée au Musée des arts décoratifs. Le musée sera rebaptisé ensuite.

M. Maingain.- Je félicite l'échevine pour cette initiative, que nous soutiendrons.